



**DELIB 35-2025**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 2 juillet 2025 à 20h30**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 26/06/2025

Date d'affichage : 26/06/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les deux juijets à 20h30, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Nadège BOUYSSSE, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Cédric GARCIA à Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART à Simon Saffores

Absents : Adrien STOLDICK

Secrétaire de séance : Simon SAFFORES

La séance débute à 20h40 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

**Pour : 9, Contre : 0 ; Abstention : 0**

**Objet de la délibération : MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL ET LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Vu** la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 dites loi sur l'eau ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2224-8 et L 2224-10 ;

**Vu** le Code de l'urbanisme ;

**Vu** le projet de mise à jour du zonage d'assainissement collectif communal ;

**Considérant** qu'il y a lieu de mettre à jour le zonage d'assainissement communal ;

**Considérant** qu'à l'issue de l'enquête publique et des modifications éventuelles, le projet sera soumis au Conseil Municipal ;

Madame le maire propose au conseil

- D'arrêter le projet de mise à jour du zonage d'assainissement collectif selon la proposition du bureau d'étude
- De soumettre ce projet à enquête publique
- D'autoriser le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

L'enquête publique se déroulera du 1<sup>er</sup> au 31 août 2025.

**Pour : 9; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET  
Fait en séance les jour, mois et an susdits.

